

Concours d'accès en 2^{ème} année du cycle ingénieur de la Faculté des Sciences et Techniques de Marrakech au titre de l'année universitaire 2019-2020

Dans la limite des places disponibles, la Faculté des Sciences et Techniques Marrakech (FSTM) lance un appel à candidature pour l'accès en deuxième année du cycle ingénieur. L'accès a lieu sur étude de dossier et par voie de concours. Il est ouvert aux :

- étudiants titulaires d'une licence ou équivalent, et ayant des dossiers jugés excellents et disposant des prérequis nécessaires.
- étudiants ayant validé Master 1 en domaine de la filière choisie avec au moins une mention A. Bien.

Offre de formation en Cycle Ingénieur à la FST de Marrakech :

- Industrie et Sécurité des Aliments (ISA) ;
- Ingénierie en Finance et Actuariat (IFA) ;
- Génie Civil (GC) ;
- Ingénierie en Réseaux et Systèmes d'Information (IRSI).

Modalités du concours :

1. Présélection pour l'épreuve orale basée sur l'étude du dossier (mentions, moyenne générale des semestres, nombre d'années, spécialité, prérequis pédagogiques de la filière du cycle d'Ingénieur choisie...);
2. Entretien oral.

Procédure de candidature :

Étape 1 :

1. Scanner dans **un même fichier en format PDF** (taille max 5 Mo) et portant votre nom (*Modèle du nom fichier : Nom_Prénom_filière.PDF*. Filière = Initiales du cycle ingénieur choisi. Ex : Nom_Prénom_GC.pdf pour la filière Génie Civil) les documents suivants :

- Relevés des notes de toutes les années universitaires ;
- Baccalauréat (recto-verso) ;
- Carte d'Identité Nationale;

Modèle du nom fichier : Nom_Prénom_filière.PDF (Filière = Initiales du cycle ingénieur choisi. Ex : Nom_Prénom_GC.pdf pour la filière Génie Civil)

2. Envoyer obligatoirement le fichier des documents scannés à l'adresse e-mail suivante : concours-ci@fstg-marrakech.ac.ma. Mettez dans l'objet de correspondance l'abréviation de la filière choisie.

Date limite d'envoi : 31 août 2019

NB: cette étape est suffisante pour prendre en charge votre candidature.

- *Tout dossier incomplet sera rejeté.*

Etape 2 : (obligatoire pour les candidats retenus pour passer l'épreuve orale)

Les candidats retenus pour passer l'épreuve orale doivent obligatoirement déposer à la FST, le jour du concours, le dossier de candidature (version papier) comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Lettre de motivation manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la FST Marrakech, portant adresse, numéro de téléphone et e-mail du candidat ;
- ✓ Copies certifiées des attestations de réussite et des relevés de notes des semestres 1 à 6 pour les Titulaires de la Licence et les Semestres 1 à 4 en plus pour les étudiants ayant postulé par un Master ;
- ✓ Copie certifiée du baccalauréat (recto-verso) ;
- ✓ Photocopie de la carte d'identité nationale.

AFFICHAGE DES RESULTATS

La communication des résultats est assurée uniquement par voie d'affichage à l'enceinte de l'établissement et sur le site internet : www.fstg-marrakech.ac.ma

CALENDRIER A RETENIR :

- **31 août 2019** : date limite de candidature
- **04 septembre 2019** : affichage des listes des candidats autorisés à passer l'épreuve orale;
- **06 septembre 2019** : Epreuve orale ;
- **09 septembre 2019** : affichage des listes des admis ;
- **11 septembre 2019** : inscription des admis.

Consultez régulièrement le site de l'établissement en cas de modification du calendrier du concours.